

CHOISIR SON MODE DE STATIONNEMENT

Je suis salarié/agent en centre-ville

- Stationnement gratuit :
- 2 000 places rive droite, 550 places rive gauche
- Abonnement Q-Park 5x24 h :
Bois-d'Amour (rive gauche) : 36 €/mois,
Centre-Ville (rive droite) : 45 €/mois.

Je viens ponctuellement en centre-ville

- Moins de 2 h :

Je profite du stationnement réglementé et de la ½ h offerte.

- Plus de 2 h :

Stationnement gratuit.
Parkings Q-Park Bois-d'Amour (rive gauche) et Centre-Ville (rive droite).

Je réside en centre-ville

- Tarif spécial résident : 15 €/mois valable à certains emplacements sur la rive d'habitation.
- Stationnement gratuit,
- Abonnement Q-Park 7x24 h :
Bois-d'Amour : 81 €/mois,
Saint-Pierre : 83,90/mois (rive gauche),
Centre-Ville (rive droite) : 72 €/mois

Je suis commerçant, artisan, profession libérale exerçant en centre-ville

- Tarif spécial professionnel : 30 €/mois valable à certains emplacements sur la rive d'activité.
- Stationnement gratuit
- Abonnement Q-Park 7x24 h :
Bois d'amour : 81 €/mois,
Saint-Pierre : 83,90/mois (rive gauche),
Centre-Ville (rive droite) : 72 €/mois

Tarifs spéciaux Résidents et Professionnels :
S'adresser au Service Mobilité Urbaine (voir au dos)

ET EN CAS D'INFRACTION ?

La contravention n'existe plus mais les infractions sont toujours sanctionnées.

Elles sont signalées par le dépôt d'un ticket sur votre pare-brise, doté d'un code spécifique pour identifier votre paiement.

En cas de non-paiement du stationnement, vous vous exposez à un Forfait Post-Stationnement de 30 €.

En cas de dépassement du temps payé, vous vous exposez au même montant moins la somme payée.

Dans tous les cas, votre FPS sera minoré de 10€ si vous réglez sous 5 jours directement à l'horodateur, par PayByPhone ou par internet (mentionné sur le ticket FPS).

QUE FAIRE DES CARTES PREPAYEES ?

Avec le nouveau dispositif, vos cartes de stationnement prépayées ne sont plus valables. Vous pouvez toutefois obtenir le remboursement des sommes qui y sont encore versées en vous adressant au Service Mobilité Urbaine.

RENSEIGNEMENTS

Tarifs spéciaux, horodateurs, réglementation, FPS, stationnements gratuits :

Service Mobilité urbaine

30 bis rue Gautier

05 46 92 71 93

<http://www.ville-saintes.fr/viequotidienne/circuler-en-ville>

Parkings Q-Park

<https://www.q-park-resa.fr/fr/>



Au 1^{er} janvier, stationnez autrement

Plan des stationnements et tarifs sur



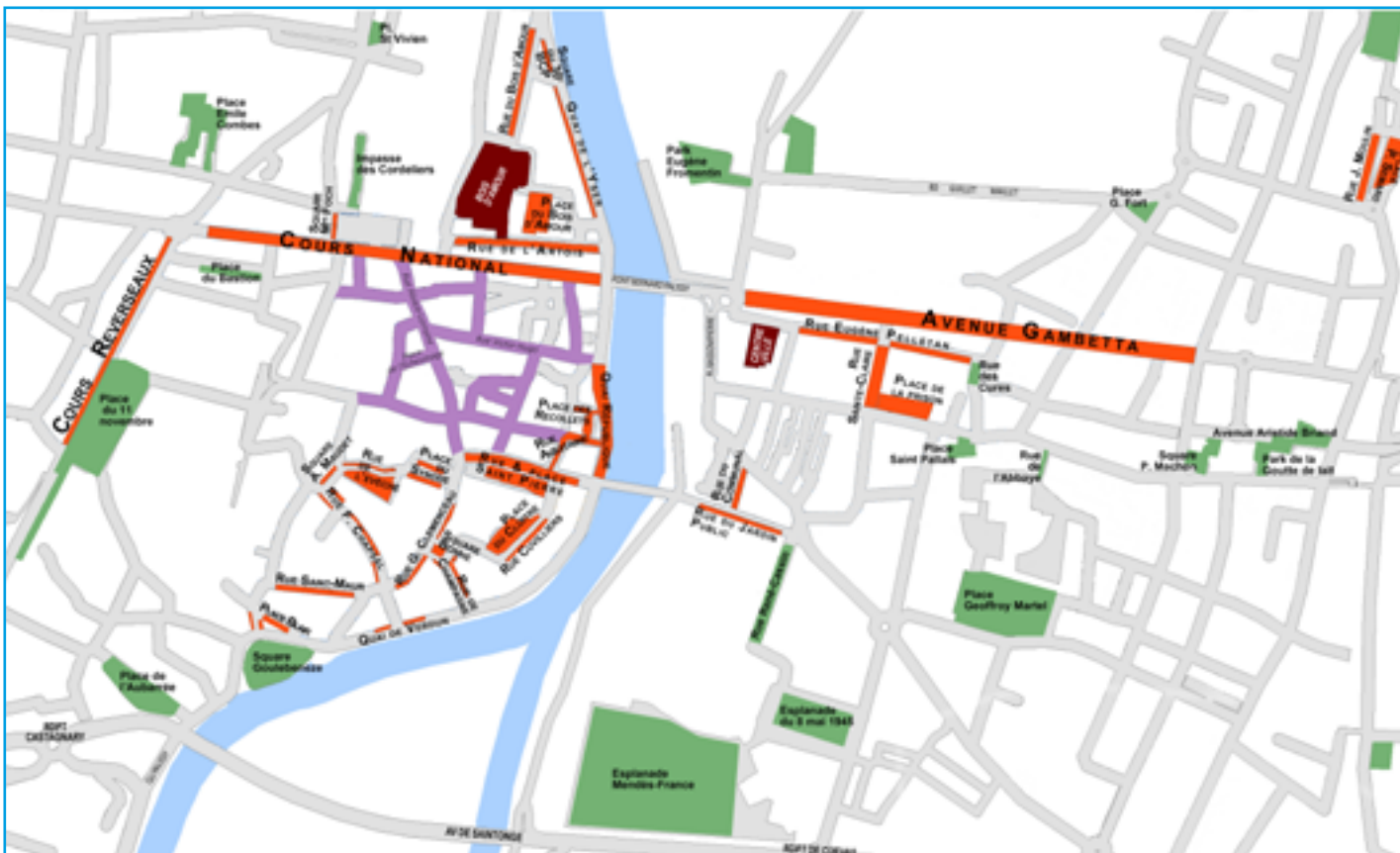
www.ville-saintes.fr

EN PRATIQUE

Stationnement limité à 2 h **en continu**.
Enregistrement **obligatoire**
de l'immatriculation du véhicule.

3 moyens de paiement possibles :

- Espèces
- Carte bleue
- PayByPhone (application smartphone)



■ stationnements gratuits ■ stationnements payants Ville ■ zone piétonne ■ stationnements payants Qpark

GRATUITÉ

30 mn OFFERTES
par jour et par véhicule
du lundi au vendredi.

1 h OFFERTE
par véhicule
le samedi matin.

GRATUIT
du samedi 12 h
au lundi matin 9 h.

GRATUIT de 12 h à 14 h
du lundi au vendredi.

Les tarifs, les horaires (hors Qpark)

Durée de stationnement	Lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h		Samedi matin * 9 h-12 h	
	1 ^{er} stationnement avec gratuité	stationnements suivants sans gratuité	1 ^{er} stationnement avec gratuité	stationnements suivants sans gratuité
30 min.	gratuit	0,50	gratuit	0,50
1 h	0,50 €	1 €	gratuit	1 €
1 h 30	1,50 €	2 €	1 €	2 €
2 h	2,50 €	3 €	2,50 €	3 €
Au-delà de 2 h	30 € (FPS)		30 € (FPS)	

Tarifs spécifiques : les abonnés-résidents bénéficient d'un tarif mensuel de 15 €.
Les abonnés-commerçants bénéficient d'un tarif mensuel de 30 €.
Ticket de stationnement valable sur les deux rives.

Langues :
français, anglais,
allemand, espagnol,
italien



Important :
pour choisir uniquement
la ½ h offerte :
appuyer **2 fois**
sur validation.

